

**Rapport de la Commission des pétitions  
du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen**

**de la Pétition pour la sécurité et la qualité de vie des écoliers aux abords  
du centre scolaire Cheminet- Fontenay, de Mme Samira MEHMEDOVIC**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des pétitions a siégé les 7 et 17 novembre 2011. La deuxième séance a entre autres été consacrée à l'audition de la représentante des pétitionnaires, Madame Samira Mehmedovic, accompagnée d'un autre pétitionnaire.

Comprenant environ 180 signatures, qui ont été récoltées aux abords des écoles, cette pétition a été l'occasion pour Mme Mehmedovic de recueillir les propos inquiets des parents, qui ont tous trait au manque de sécurité dans le secteur. Ainsi que l'a constaté la pétitionnaire, ceci est dû à l'augmentation importante du trafic de transit sur la rue du Cheminet, suite à la fermeture du pont de la rue de Montagny en décembre 2010.

Entre le dépôt de la pétition et la deuxième réunion de la commission, quelques aménagements ont été réalisés par la ville et étaient en cours de réalisation :

- La pose d'une barrière côté route à la sortie de la cour du pavillon de Fontenay, censée ralentir les enfants qui empruntent le passage pour piétons situé sur la rue du Cheminet, au niveau de la fondation Entre-Lacs.
- La transformation de ce passage pour piétons en passage en deux temps avec îlot.

La pétitionnaire rapporte à la commission avoir eu des échos plutôt satisfaits de la part des parents. Cependant, certains auraient trouvé plus efficace d'y installer un gendarme couché.

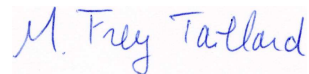
À ses yeux, bien que cette mesure doive être saluée, elle ne résout ni le problème des fréquents excès de vitesse, ni le comportement des automobilistes qui ont souvent beaucoup de peine à s'arrêter au passage pour piétons pour laisser passer les enfants. Beaucoup d'enfants traversent à cet endroit, étant donné que

la phase d'attente pour les piétons aux feux du carrefour Cheminet/Chamblon est longue. L'instauration d'un système de patrouilleurs scolaires pourrait aider, mais surtout la limitation de la vitesse à 30 km/h, tant le trafic est dense et le nombre d'enfants important aux heures de sortie des classes.

**Conclusions :**

Malgré les aménagements réalisés par la ville dernièrement, tous les problèmes de sécurité ne sont pas encore résolus dans le périmètre des écoles autour de la rue du Cheminet. Cette pétition exprime la forte mobilisation des parents et ceci mérite d'être pris en considération. Pour ces raisons, la Commission des pétitions vous propose, à l'unanimité de ses membres, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de renvoyer cette pétition à la Municipalité.

Pour la Commission des pétitions



Martine Frey Taillard

Yverdon, le 27 novembre 2011.